



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Romain, le 29 octobre 2013

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, réunie le 25 octobre 2013, a approuvé les comptes de l'exercice 2012/2013 et la mise en paiement du dividende au titre de cet exercice, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui étaient proposées, et en particulier :

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE NET PAR ACTION DE 0,60 €.

L'Assemblée Générale a décidé de verser un dividende par action de 0,60 euros, payé en numéraire. Le dividende sera mis en paiement le 8 novembre 2013.

L'intégralité des résolutions approuvées et rejetées par l'Assemblée Générale du 25 octobre 2013 peut être consultée sur notre site internet www.francoisfreres.com

NYSE EURONEXT - EUROLIST B - FR0000071904 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TEFE.PA

www.francoisfreres.com

TFF: Thierry SIMONEL, DAF
Tél. : 03 80 21 23 33

PHI éconéo : Vincent LIGER-BELAIR
Tél. : 01 47 61 89 65

